

## Termes de référence

### Appui au projet de mise en accessibilité du système d'information de l'ANAPEC

|   |   |
|---|---|
| <b>Employeur</b>                          | Handicap International  |
| <b>Intitulé du projet</b>                 | Programme d'insertion économique des jeunes (IEJ)   |
| <b>Titre de la mission de consultance</b> | Appui au projet de mise en accessibilité du futur système d'information de l'ANAPEC (en cours de refonte) |
| <b>Lieu de la prestation</b>              | Rabat et Casablanca, Maroc  |
| <b>Type de contrat</b>                    | Prestation de service   |
| <b>Durée et période de mise en œuvre</b>  | 20 jours (répartis entre le 15 septembre et le 31 décembre 2021)  |
| <b>Chargé du projet</b>                   | Moncef CHERKAOUI  |

#### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

##### 1.1 Présentation de Handicap International

Handicap International (Humanity & Inclusion - HI) est une association de solidarité internationale spécialisée dans l'inclusion des populations vulnérables, dont les personnes handicapées. Non gouvernementale, non confessionnelle, sans affiliation politique et à but non lucratif, elle intervient dans tous les contextes aux côtés des personnes vulnérables, dont les personnes handicapées, pour leur prêter assistance et les accompagner dans leur prise d'autonomie. Depuis sa création en 1982, l'organisation a mis en place des programmes de développement dans près de 60 pays, et intervient dans de nombreuses situations d'urgence.

Handicap International est présente au Maroc depuis 1996. Ancrées dans le maillage territorial, les équipes de HI s'appuient sur un travail mené en concertation avec les autorités publiques et les services locaux concernés ainsi qu'avec les réseaux de la société civile, dont les organisations de personnes handicapées. Elles favorisent le rapprochement entre les services ordinaires et les acteurs spécialisés afin d'améliorer l'inclusion des personnes handicapées et des personnes vulnérables, quels que soient leurs besoins spécifiques et leurs projets personnalisés.

##### 1.2 Programme d'Insertion Economique des Jeunes (IEJ) au Maroc

Le Programme « Insertion Economique des Jeunes » est mis en place par le Royaume du Maroc avec le financement de l'AFD et de l'Union Européenne. Le programme a débuté en décembre 2020 et il est prévu sur une durée de 48 mois.

L'objectif global du programme est d'accompagner la mise en œuvre de la politique nationale de promotion de l'emploi dans trois régions disposant d'un Programme régional de l'emploi : Souss-Massa (ASM), Rabat-Salé-Kénitra (RSK) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (TTA).

Les bénéficiaires finaux du programme sont principalement les jeunes éloignés de l'emploi (non-diplômés, jeunes ruraux et périurbains, femmes, Personnes en situation de handicap).

L'objectif du programme est triple : (1) Accroître l'employabilité et l'inclusion des jeunes, (2) Favoriser la création d'emplois productifs en stimulant l'entrepreneuriat, (3) Développer les conditions de la convergence des politiques publiques dans la mise en œuvre régionale des politiques publiques de promotion de l'emploi.

Il s'agira également de renforcer les capacités des acteurs publiques et privés impliqués dans les politiques régionales de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

Le Programme « IEJ » intègre un partenariat fort avec **Handicap International** qui est responsable de mettre en place un pilote de service d'accompagnement à l'emploi inclusif intégrant les jeunes, l'ANAPEC, les organisations de la société civile et les entreprises.

### 1.3 Présentation de l'ANAPEC

L'ANAPEC est un établissement public de services, qui apporte son appui aux employeurs pour réussir leurs recrutements et aux chercheurs d'emploi pour réussir leur insertion professionnelle.

Les missions de l'ANAPEC s'articulent essentiellement autour des axes suivants :

- L'intermédiation : présenter des candidats aux employeurs qui recrutent, proposer des offres aux chercheurs d'emploi ;
- Le conseil aux employeurs pour analyser leurs besoins en compétences ;
- Le conseil aux chercheurs d'emploi pour trouver par eux-mêmes un emploi ;
- La mise en œuvre de formations complémentaires pour les chercheurs d'emploi afin d'améliorer leur employabilité ;
- L'appui aux porteurs de projets d'emploi indépendant pour créer leurs entreprises ;
- La diffusion d'informations sur le marché du travail.

### 1.4 Contexte et justification du besoin

Le Maroc est signataire de la Convention Internationale sur les Droits des Personnes Handicapées et de son protocole additionnel depuis 2009. La loi 97-013 sur la protection et la promotion des droits des personnes en situation de handicap votée en février 2016 parachève le dispositif légal et reconnaît en son chapitre IV le droit à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Cependant, le taux de chômage des personnes en situation de handicap est 4 fois supérieur à la moyenne nationale. L'accès difficile au marché du travail fait suite à de nombreux obstacles à la fois personnelles et environnementaux.

Parmi les difficultés d'accès au marché du travail figure notamment celles rencontrées dans le cadre du processus de recherche d'emploi. La recherche d'emploi est une course de fond nécessitant un haut niveau de motivation tout au long du parcours afin d'atteindre le but souhaité. Or, les stéréotypes sur le handicap, l'inadaptation de l'environnement l'inaccessibilité des informations font partie des obstacles qui découragent et entravent ces démarches pour les personnes en situation de handicap. La question de l'accessibilité numérique est particulièrement pénalisante car elle limite l'autonomie du chercheur d'emploi en situation de handicap dans sa recherche d'emploi et le contraint au cadre restrictif du réseau personnel du demandeur d'emploi et à des modalités de candidature spontanées.

Le portail de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) constitue une porte d'entrée importante pour les demandeurs d'emploi au Maroc. Cependant, ce portail n'est pas très ergonomique et est conséquemment difficile d'utilisation pour certains candidats en situation de handicap ou pour les jeunes sans handicap les moins à l'aise avec l'outil numérique. L'application mobile est quant à elle totalement inaccessible aux personnes non-voyantes. La refonte du Système d'information de l'ANAPEC en cours est une opportunité pour mettre en place les clés d'une véritable égalité des chances pour les différentes catégories de chercheurs d'emploi.

## **II. DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE**

Handicap International recherche **un expert pour appuyer l'ANAPEC dans la mise en accessibilité du futur portail des services digitaux de l'ANAPEC et les environnements de travail numérique (ENT) en cours de développement.** Ces nouveaux services doivent être accessibles à toutes les catégories de personnes en situation de handicap.

L'expert devra collaborer avec la direction centrale de l'ANAPEC, Handicap International et le **cabinet NEOTECH, prestataire en charge de la refonte du SI.** Son intervention sera coordonnée et suivie par l'expert emploi relevant de Handicap International

### **2.1 Objectif général de la prestation**

L'objectif général de la mission est d'appuyer le prestataire NEOTECH dans le développement d'un Système d'information inclusif, accessible aux personnes en situation de handicap, toute déficience confondue.

### **2.2 Principales étapes de réalisation de la prestation**

- a)** Analyser les termes de références relatifs à la prestation de NEOTECH et formuler des premières recommandations sur la prise en compte de l'accessibilité aux différents stades de la conception du nouveau SI ;
- b)** Participer à un atelier de cadrage associant Neotech-expert en accessibilité pour cadrer la démarche de collaboration sur la base des premières recommandations ;
- c)** Apporter une expertise technique en accessibilité numérique à l'équipe projet NEOTECH dans les étapes clés de développement du futur SI :
  - Conception des IHM : pour que la présentation soit perceptible, utilisable et compréhensible par tous.
  - Production des contenus : pour avoir des sous-titrages, des textes alternatifs, des médias ainsi que du contenu compréhensible par le plus large public
  - Développement des IHM : pour que les interfaces utilisateurs soient compatibles avec le maximum d'options d'accessibilité native aux navigateurs web et de technologies d'assistances.
  - Réalisation des Tests : pour valider la conformité aux recommandations d'accessibilité

## 2.3 livrables attendus

| Livrable attendu  | Dates de livraison prévisionnelles |
|---|------------------------------------|
| Une note de recommandations initiale sur la base des termes de références relatifs à la prestation de NEOTECH ; | 30-septembre-2021                  |
| Une note de recommandations sur la conception et développement des IHM  | 10- octobre-2021                   |
| Une note de recommandation sur la production et l'accessibilité des contenus                                    | 30 - octobre - 2021                |
| Un rapport reprenant les résultats des tests à chaque phase de développement du SI                              | 22- décembre-2021                  |

### III. Lieu, durée et modalités d'exécution de la prestation

#### 3.1 Lieu et durée

- La prestation se déroulera à distance avec des réunions de cadrage et de suivi en présentiel prévues sur Casablanca et Rabat avec la direction centrale de l'ANAPEC, NEOTECH et Handicap International.
- Durée de la consultation : La durée de la consultation pourra s'étaler sur une période maximale de 7 mois suivant l'état d'avancement de NEOTECH dans le développement du SI. Le démarrage de la mission est envisagé pour le mois de septembre 2021.

#### 3.2 Modalités d'exécution de la prestation

| Date                           | Activité  | Lieu       | Jours/homme |
|--------------------------------|---|------------|-------------|
| 01 Juin 2021                   | Contractualisation avec le prestataire sélectionné et réunion de lancement de la mission                                | Rabat      | 0,5 J/H     |
| 10 juin 2021                   | Analyse des termes de références relatifs à la prestation de NEOTECH et formulation des premières recommandations ;     | A distance | 2 J/H       |
| 30 juin 2021                   | Atelier de cadrage avec NEOTECH pour cadrer la démarche de collaboration ;  | Casablanca | 1 J/H       |
| Du 30 juin au 20 novembre 2021 | Proposition de recommandations à l'équipe projet NEOTECH dans les étapes clés de développement du futur SI              | A distance | 6 J/H       |
| Décembre 2021                  | Réalisation des tests en impliquant des PSH pour valider la conformité du projet SI aux recommandations d'accessibilité | A distance | 10.5 J/H    |

### IV. Expertises et modalités de sélection

#### 4.1 Expertise recherchée

Le soumissionnaire doit confirmer une bonne compréhension de la mission et de ses tâches mentionnées ci-haut.

Il doit aussi réunir les prérequis en termes de qualification, compétences et expériences :

**Qualification :**

- Diplôme universitaire/de l'enseignement supérieur (ingénieur, master ou équivalent) dans le domaine du développement informatique

**Expériences :**

- Au moins 5 ans d'expérience dans le développement SI ;
- Au moins 1 année d'expérience dans des projets de mise en accessibilité numérique ;
- Expérience avérée en matière de pilotage stratégique, de coordination, de gestion opérationnelle, de projets d'envergure nationaux et internationaux ;
- Expérience terrain dans la coopération internationale ;
- Expérience dans des projets similaires serait très appréciée.

**Capacités et connaissances :**

- Capacités à évaluer le SI d'un service public de l'emploi et proposer des recommandations liées à l'accessibilité ;
- Bonne connaissance des enjeux liés aux politiques publiques d'emploi et de son écosystème.

#### 4.2 Critères de sélection

Les critères de comparaison retenus pour évaluer les différentes offres sont :

- L'expérience et les références du soumissionnaire dans le domaine SI et accessibilité ;
- La pertinence de la méthodologie proposée dans l'offre technique ;
- Le coût et la capacité de respect du planning proposé.

#### 4.3 Présentation des offres

Les offres devront comporter les éléments suivants :

- L'Offre technique incluant les CV de l'expert (des experts) chargé de la prestation et une présentation de la méthodologie proposée
- L'Offre financière détaillée

#### 4.4 Dépôt et date limite de réception des dossiers

L'offre complète doit parvenir à Moncef CHERKAOUI [m.cherkaoui@hi.org](mailto:m.cherkaoui@hi.org) avec en CC : Cindy MUNOZ [c.minoz@hi.org](mailto:c.minoz@hi.org) et ceci au plus tard le 10 septembre 2021 à 16h.